

---

Renvoi aux comités d'instruction publique et de division de l'adresse de l'agent national du district de Mortagne qui signale que la commune de St-Aubin-de-Courteraie s'est appelée La Vallée-sur-Sarthe, en annexe de la séance du 25 ventôse an II (15 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi aux comités d'instruction publique et de division de l'adresse de l'agent national du district de Mortagne qui signale que la commune de St-Aubin-de-Courteraie s'est appelée La Vallée-sur-Sarthe, en annexe de la séance du 25 ventôse an II (15 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 522;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_31176\\_t1\\_0522\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31176_t1_0522_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

« ter sur son front le présage certain de la  
« félicité publique. C'est alors que l'amour de  
« la patrie se rallume dans tous les cœurs. Les  
« liens de la société se resserrent, les citoyens  
« trouvent une patrie, et la patrie trouve des  
« citoyens ».

En lisant ces dernières paroles, on seroit tenté de croire que, des lors, l'auteur étoit animé d'un esprit prophétique.

Si l'opinion de Daguesseau en faveur du gouvernement républicain, telle que je viens de la rendre littéralement, avoit besoin d'être étayée d'un autre suffrage non moins estimable, je pourrais citer encore nombre de passages de l'Esprit des Loix dans lesquels Montesquieu ne cesse de répéter que la vertu est l'âme des Républicains.

D'après ce que j'ai dit précédemment et les opinions de ces deux célèbres auteurs, qui se sont exprimés sur cette importante matière avec la bonne foi d'honnêtes gens, très éclairés, qui se laissent aller à l'empire du sentiment et de la raison, je me crois très fondé à conclure que le gouvernement républicain établi sur les bases que lui a données en France l'Auguste Convention nationale, est le seul dans le monde qui convienne le mieux à tout ordre social, et qu'en conséquence il mérite une préférence distinguée sur tous les autres gouvernements républicains anciens et modernes et la reconnaissance la plus sincère de tous les cœurs françois vraiment patriotes envers les Immortels Législateurs à qui nous la devons.

*Par un Patriote Républicain.*

Renvoyé au comité d'instruction publique par celui des pétitions (1).

## IX

[*L'agent nat. du distr. de Mortagne-en-Perche, au présid. de la Conv., 27 pluv. II*] (2).

« Citoyen président,

Vive la Montagne! La superstition désempare peu à peu notre district, les petits Saints ont quitté pied, et les lieux où ils s'étoient nichés

(1) Mention marginale, datée du 25 vent. et signée Cordier.

(2) F<sup>17</sup> 1009<sup>c</sup>, pl. 2, p. 2270.

ne veulent même plus en entendre parler ni même se souvenir de leurs noms. La commune dite Saint-Aubin-de-Courteraie a changé son nom et s'est dénommée La Vallée-sur-Sarthe. Je te prie d'en donner mention au bulletin. Cette commune mérite bien cet égard étant la première qui veut donner l'exemple à ses consœurs qui conservent encore leur sainte et sacrée dénomination. S. et F.»

DELESTANG.

Renvoyé aux Comités d'instruction publique et de division, par celui des pétitions (1).

## X

[*La S<sup>ie</sup> popul. de Mâcon, à la Conv. s. d.*] (2).

« Législateurs,

Les Républicains de la Société populaire de la Commune de Mâcon ont le touchant spectacle de voir journellement à leurs séances des jeunes élèves des deux sexes et la plupart en bas âge, se former aux sentiments de la Constitution, en déclamant les droits sacrés de l'homme, les maximes de la vertu, celles enfin que renferme le catéchisme républicain puisé de la saine Raison.

Des chants de ces innocents élèves, hymnes consacrés à la Patrie, enchantent l'assemblée.

Ça va, Législateur, le feu de l'amour pour la Patrie anime déjà ces jeunes cœurs français, le zèle, l'émulation, l'énergie qu'ils mettent à cet aimable exercice ne peut aisément s'exprimer.

Et leurs instituteurs méritent bien de la Patrie.

La Société veut les encourager, et a arrêté que chaque mois, il vous sera transmis un tableau des noms de ces jeunes élèves, et de leurs instituteurs et institutrices, et vous verrez ci-joint le premier.

Vous l'agréez sans doute, Législateurs, comme un hommage à la Patrie.

Vive la République française une et indivisible ».

LAVENIR le jeune (*secrét.*), GENETET puiné (*secrét.*), THIERRY le jeune (*secrét.*), MARTIN (*présid.*).

(1) Mention marginale, datée du 25 vent. et signée Cordier.

(2) F<sup>17</sup> 1009<sup>c</sup>, pl. 2, p. 2271.